

CONSEIL D'ECOLE DU 13 SEPTEMBRE 2013

Ordre du jour Conseil d'Ecole extraordinaire :

* Demande et vote réunion des deux CE en un.

* Mise en place de l'APC 2013-2014.

* Calendrier des rythmes scolaires.

Procès verbal du Conseil d'Ecole extraordinaire du 13.09.2013

1- Proposition de la réunion des deux CE (maternelle et élémentaire) : vote à l'unanimité.

2- Mise en place de l'aide pédagogique complémentaire qui se substitue à l'aide personnalisée :
— horaires : 13H20 13h50.
— calendrier : du 16.09.2013 au 23.05.2014.
— volume horaire annuel : 36H.
— caractéristiques : aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage, aide au travail personnel et mise en oeuvre d'activités prévues au projet d'école.

3- Mise en place du calendrier des rythmes scolaires et rappel des contraintes :
— demande de la confirmation de la réunion Mairie/Directeurs du 19.09.2013 à Nîmes.
— calendrier : la Mairie doit remettre un avant projet fin septembre et fin novembre, remettre sa proposition.
— contraintes :

- 24H de classe par semaine sur 9 demis-journées.
- Mercredi matin.

•Journée maximale de 5H30 de classe.

•1/2 journée maximale de 3H30.

•Pause minimale méridienne 1H30.

•Aucun enfant ne devra être laissé sans solution de prise en charge avant 16H30.

— demande d'une seconde réunion avec la Mairie mardi 02.10.2013 à 18H00.